



**HAL**  
open science

## Enquêter en milieu familial.

Flora Bajard

► **To cite this version:**

Flora Bajard. Enquêter en milieu familial.. Genèses. Sciences sociales et histoire, 2013, Implications ethnographiques, 1 (90), pp.7-24. 10.3917/gen.090.0007 . hal-01379955

**HAL Id: hal-01379955**

**<https://hal.science/hal-01379955v1>**

Submitted on 12 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## ENQUÊTER EN MILIEU FAMILIER

Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ?

**Flora Bajard**

**Belin | Genèses**

**2013/1 - n° 90**  
**pages 7 à 24**

**ISSN 1155-3219**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-geneses-2013-1-page-7.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Bajard Flora, « Enquêter en milieu familial » Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ?,  
*Genèses*, 2013/1 n° 90, p. 7-24.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Enquêter en milieu familial.

## Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ?\*

*Flora Bajard*

PP. 7-24

L'entretien débute dans l'atelier du céramiste. Tout en parlant, le visage penché sur sa pièce, un pinceau à la main, un pot dans l'autre, il travaille à l'émaillage de celle-ci.

« – Et là pareil, je me remets au grès. C'est comme la porcelaine, tu cuis à 1 300°... (sur un ton dubitatif) Mais heu, tu t'y connais un peu, en céramique ?

– Oui, mes parents sont céramistes.

– Ah ouais ? (d'une voix claire et franche, relevant la tête) C'est qui ?

– C'est Bajard... et ma mère c'est Coupey, Agnès Coupey.

– Dominique ? Dominique Bajard, ah oui je vois... Je l'ai vu l'an dernier, j'ai vu une expo de lui à Anduze (exposition et marché de potier assez reconnus dans la profession). Ouais je le connais, je l'ai vu deux ou trois fois, ton père ! Enfin je le reconnaîtrais pas dans la rue hein... Tiens ça c'est une photo qui a été prise à Anduze (il sort une photo et commente : il critique alors les manières de faire des exposants actuels, en me disant que certains "s'installent" dans leur technique). C'est un peu le problème des potiers je trouve : ils sont dans des techniques, et ils en bougent plus, quoi. Encore nous, la génération de ton père et tout ça, bon ça va ! On avait quand même... on avait quand même un respect pour les niveaux. Maintenant, les deux tiers ou la moitié des potiers c'est n'importe quoi : les gens ils vont à la MJC [Maison des jeunes et de la culture] du coin, ils apprennent une technique et ils s'y collent et ils bougent plus »

*(entretien avec T., céramiste, cinquante-sept ans, mars 2010).*

Dans cet échange, ma filiation, en offrant une ressource d'identification à l'enquêté, a permis une prise de parole décomplexée sur les évolutions du métier. Ce type d'interaction récurrent au cours de l'enquête a conduit à interroger un phénomène auquel est confronté tout enquêteur : celui des effets d'enquête. Analysés comme les manifestations comportementales et discursives liées spécifiquement à la présence du chercheur, ils renvoient au « paradoxe de l'observateur » décrit par William Labov (1976), ou à la situation de « transfert »<sup>1</sup> exposée par Georges Devereux (1980). Ces effets d'enquête questionnent la validité de celle-ci et éprouvent la compétence du chercheur à plusieurs titres : épistémologique, car ils sont au principe des énoncés produits ; méthodologique, puisqu'il faut présen-

ver le terrain, en tant qu'interaction et rencontre entre le chercheur et ceux qu'il étudie (Laplantine 2010: 40). Cette situation singulière – être une chercheuse fille d'enquêtés – constitue ainsi un point d'entrée dans une réflexion générale sur la production de données ethnographiques, et sur la question de l'intégration des effets d'enquête aux méthodes qualitatives.

À l'instar des étudiants encouragés par Everett C. Hughes à enquêter sur le métier de leurs parents tout en s'«émancipant» de leur milieu d'origine (Hughes 1996: 126), j'ai entrepris d'effectuer ma thèse de doctorat sur l'activité qu'exercent les miens: céramistes d'art<sup>2</sup>. Un tel terrain se caractérise par une forte proximité sociale et affective. À ce titre, mon sujet de recherche suscite régulièrement des commentaires laissant penser qu'il devrait demander un travail réflexif plus poussé que ne le requiert un rapport banal à l'objet étudié, si tant est que la banalité puisse être neutralisante. La filiation, parfois suspectée d'atteinte au travail d'objectivation scientifique, engendre pourtant un rapport a priori tout aussi problématique que la méconnaissance, l'aversion, l'admiration, la fascination, l'indifférence ou l'amour susceptibles de s'introduire dans une relation d'enquête. Aussi l'objectif n'est-il pas d'analyser cette dernière précisément parce qu'elle met en jeu un rapport de filiation, rapport très particulier au demeurant puisque issu d'une instance primaire de socialisation, dont on peut évidemment supposer l'impact sur la vision du monde et le regard du chercheur. Si une telle configuration est à la base de cet article, c'est surtout parce qu'elle peut constituer un laboratoire particulièrement propice au questionnement développé, dans la mesure où les effets d'enquête y sont nombreux et marqués. Ces derniers existent ici à double titre: ma présence en tant qu'enquêtrice et en tant que personne liée par filiation au milieu étudié, qui fonde la problématique. J'étais, dans ce petit milieu professionnel<sup>3</sup>, celle que beaucoup apercevaient depuis sa naissance accompagner ses parents dans leurs déplacements professionnels (marchés, vernissages, etc.). Mais il faut également souligner que mon nom résonnait de façon particulière, puisque mes deux parents exercent depuis maintenant plus de trente ans et se situent, tout particulièrement mon père, plutôt dans le haut de la pyramide professionnelle en termes de renommée et de reconnaissance. Ma filiation est donc double: avec le milieu d'enquête, mais aussi avec des gens connus et reconnus dans celui-ci.

Il ne s'agit pas de surestimer les effets de la présence du chercheur sur le terrain, puisqu'on sait que les enquêtés ne prêtent pas nécessairement un intérêt aiguisé pour le travail du chercheur, ou qu'ils oublient parfois sa présence et ses intentions, aussi bien au gré des face-à-face répétés qu'avec le travail du temps. Sans les dramatiser ni en faire le centre de la démarche, l'article propose néanmoins de constater l'existence de ces effets d'enquête et de réfléchir à leurs usages. D'abord pour rendre possible l'articulation entre l'engagement nécessaire à la saisie des significations endogènes et la distanciation qui conditionne l'objectivation scientifique (Elias 1993), c'est-à-dire «faire avec», mais aussi peut-être pour en faire un «combustible» pour la recherche (Lefebvre 2010: 128).

## De l'usage des effets d'enquête sur le terrain

L'engagement du chercheur sur son terrain et l'expérience – y compris corporelle – qu'il en fait comme support même de la production scientifique sont aujourd'hui amplement analysés. La revalorisation de la subjectivité du chercheur et de l'expérience sensible du terrain a été à l'origine d'un ensemble de travaux visant à repenser les méthodes en sciences sociales (Memmi 1999), et a conduit à une reconnaissance progressive de la conciliation, voire de l'intégration du statut social de l'enquêteur au protocole d'enquête (Naudier et Simonet 2011). Au-delà d'un simple accommodement entre la position située du chercheur et le raisonnement scientifique, les travaux qui ont pris cette direction ont permis de montrer comment la subjectivité, ainsi que les difficultés rencontrées au cours de l'objectivation scientifique pouvaient constituer les conditions mêmes de la production de connaissances. G. Devereux (1980), explorant les conditions du passage «de l'angoisse à la méthode» dans les sciences du comportement, plaide pour une «réintroduction de l'affect dans la recherche» à partir du postulat de «l'utilité scientifique des perturbations». Cette proposition rejoint les travaux intégrant la présence de l'observateur ainsi que son rôle dans la situation d'enquête: depuis les recherches de Jeanne Favret-Saada dans les années 1970 (Favret-Saada 1977), jusqu'à des travaux plus récents (Althabe 1990; Mauger 1991; Cefaï 2010) et aux *gender studies*, avec «l'objectivité forte» de la *standpoint theory* (Harding 1984) visant à tenir compte de la place du sujet connaissant afin de transformer son expérience en savoir. Toutes ces démarches ont un point commun: la remise en cause de l'aspiration à la neutralité, et une prétention à une objectivation scientifique traitant avec modestie le regard localisé du chercheur, comme le statut d'un matériau empirique non exempt d'«impuretés» (Schwartz 1993), sans pour autant renoncer à l'ambition d'une connaissance d'ensemble sur l'humain et le social. C'est aussi dans cette optique que s'inscrit ce propos. Il faut toutefois préciser que c'est dans la dimension expérientielle et pratique de la relation ethnographique que l'on souhaite ancrer celui-ci. Aussi, dans un souci de délimitation de la réflexion, on évitera d'évoquer les éléments de réflexivité questionnant la «libido politique» (Siméant 2002: 20), qui engage à la fois le choix du sujet d'enquête et la façon de le traiter. Dans la même idée, on contournera le travail d'objectivation du sujet de l'objectivation, qui consisterait surtout, outre l'examen de mes propriétés sociales, en l'étude de ma position dans le champ scientifique (Bourdieu 2003).

### Caractériser un point de vue situé

On sait que les modalités d'échange et de parole diffèrent en fonction de la place qu'occupe l'observateur. En ce sens, la caractérisation des positions que j'ai adoptées ou qui m'ont été assignées est essentielle pour comprendre comment ma filiation vient influencer les façons de faire et de dire des enquêtés. Autrement dit,

ce travail de précision et de spécification des relations qui façonnent l'enquête est au principe de l'interprétation des données.

Les chercheurs proches de leur milieu d'enquête ne sont pas rares : au-delà des nombreuses « participations observantes » qui jalonnent les travaux ethnographiques, on trouve dans la situation de sociologues comme Nels Anderson (1993) ou Richard Hoggart (1970) des exemples de chercheurs issus du milieu qu'ils étudient, des « sociologues indigènes » (Schwartz 1993 : 13). En l'occurrence, ma famille constituait à la fois une première instance de socialisation, propice à une connaissance fine des pratiques et des discours concernant ce qui devint par la suite mon terrain<sup>4</sup>, et un objet de proximité sociale et affective. Je n'ai ainsi pas eu à opérer de décentrement, ni d'« abandon des supports sociaux et imaginaires de la construction de soi » (Bensa 2008 : 25) pour pouvoir entrer en contact avec mon objet d'étude ; en revanche, j'ai dû construire autour de lui un nouvel univers dans lequel les schémas de pensée et d'analyse sociologiques allaient pouvoir se déployer. Je fus conduite en quelque sorte à accommoder mon regard sociologique à un milieu familial transformé en terrain.

En outre, je n'étais pas leur pair<sup>5</sup>, puisque je n'exerçais pas moi-même le métier, et si j'étais nécessairement engagée dans mon terrain, je n'étais pas non plus engagée par lui (Alam, Gurruchaga et O'Miel 2012), puisque j'effectuais mon enquête de façon indépendante, mon seul rattachement institutionnel étant celui de mon laboratoire de recherche. C'est donc ici que mon statut de « fille de... » me plaçait dans une position frontalière ou d'appartenance ambiguë : je n'étais ni tout à fait leur semblable, ni une véritable étrangère. Je me situais d'avantage dans une position tierce, caractérisée par une relation de familiarité – à tous les sens du terme – avec le métier, sans pour autant partager l'identité professionnelle de mes enquêtés : je m'apparentais en fait à une « ethnologue-métis », personne qui étudie un milieu qu'elle connaît, mais dont elle ne fait pas partie en raison de ses expériences et appartenances propres. Tout au long de l'enquête ethnographique, il me semblait donc qu'à l'instar d'un anthropologue observant son environnement familial, « j'explorais et j'observais un paysage, des pratiques et des gens que je connaissais, sans pour autant appartenir à leur monde et, cependant, il arrivait parfois que je sois impliqué d'une manière affective particulière dans les événements qui se sont déroulés au cours de l'enquête » (Dufoulon 1998 : 145). Pour compléter cette qualification méthodologique, j'ai eu également recours à l'expression « être des leurs », qui me semblait traduire au plus près la nature et les propriétés de ma relation avec les enquêtés, et restituer la perception la plus répandue que l'on avait de moi sur le terrain : je connaissais l'univers professionnel, ses acteurs, ses pratiques, son vocabulaire ; ils connaissaient mon nom, ma famille, voire pour certains, moi-même personnellement depuis que je suis enfant.

Cet ancrage ethnographique mettait donc en jeu un rapport de filiation, mais surtout une relation de familiarité au terrain pourtant dépourvue d'une quelconque implication personnelle et directe en tant qu'actrice de ce dernier. Trois

effets de cette position doivent dès lors être mentionnés. D'abord, ce terrain, en tant qu'ensemble de relations multiples, souvent croisées et diversement teintées d'affect de la part des enquêtés, était cependant très globalement imprégné d'une aura d'autorité et/ou de sympathie que me conférait ma filiation. Ensuite, celui-ci a rapidement donné à voir que les professionnels m'associaient spontanément à un univers cognitif et axiologique proche du leur<sup>6</sup>, association qui avait pour

### L'enquête

J'ai enquêté durant quatre ans sur les céramistes d'art en France : sous des statuts légaux variés (artisan, artiste, profession libérale, etc.), ces professionnels travaillent en régime de singularité et se consacrent à la création de céramique utilitaire, pièces unique, petite série, sculpture. À des identités au travail bâties dans la solitude de l'atelier s'adossent cependant un processus d'auto-organisation associative qui professionnalise le métier, ainsi qu'une forte identité collective. Cette enquête, essentiellement ethnographique (bien que complétée par une approche statistique sur un peu plus de 10% de sa population) intègre l'étude des carrières, incluant le travail comme le hors-travail (le métier en tant que « style de vie »), mais vise aussi à saisir le sens des activités collectives (associatives, commerciales, institutionnelles). L'étude des logiques professionnelles, artistiques, esthétiques et politiques situe ainsi cette recherche au croisement de la sociologie de l'art, du travail, des groupes professionnels et de la sociologie politique.

J'ai effectué à ce jour une cinquantaine d'entretiens semi-directifs. L'enquête fut par ailleurs jalonnée de discussions informelles, ainsi que d'observations : directes (ateliers, marchés, vernissages, événements institutionnels, moments festifs, etc.) et participantes (lorsque je « faisais la vendeuse » sur le stand de ma mère ou sur celui de mon père lors d'expositions et marchés, ou quand je prenais le rôle « d'agent artistique » en démarchant les galeries d'art en vue d'y présenter le travail de mon père). Enfin, mon père, et surtout ma mère, ont par ailleurs joué le rôle d'informateurs, me fournissant en explications et commentaires sur certaines situations, me transmettant de nombreux documents, et me dirigeant vers certains acteurs clés. Ma mère a presque tenu un rôle d'assistante de recherche, au début en particulier, en tant qu'interlocutrice privilégiée pour le développement de mes interprétations des situations, véritable adjuvant dans l'opération de « traduction sémiologique » entre le sens local et mon système de sens (Olivier de Sardan 1995).

Dans l'enquête, mon statut personnel n'a pas interféré dans les relations avec les représentants des institutions

liées au secteur de la culture et des métiers d'art : je mentionnais systématiquement mon nom, sans que cela ne suscite pour autant de réaction quelconque. De la même façon, je mentionnais mon identité personnelle lorsque je rendais visite aux galeries d'art en tant que « fille et agent artistique de... », sans mentionner mon activité universitaire de prime abord. Les spécificités de l'enquête liées à la double appartenance familiale et universitaire ne concernaient donc que les relations engagées avec les professionnels, relations qui représentaient toutefois l'essentiel du travail ethnographique. Dans ce cadre-là, je faisais toujours mention de mon identité familiale in fine : parce que les enquêtés la suspectaient spontanément à travers mon nom de famille, ou pour répondre aux interrogations circonspectes des professionnels, constatant avec surprise que je les comprenais lorsqu'ils employaient du vocabulaire spécifique au métier.

Cette enquête, déclarée à double titre (je déclinais non seulement mes objectifs et mon statut de chercheuse, mais aussi mon identité personnelle), a donc oscillé entre une « observation participante par intermittence », et une participation observante<sup>7</sup> : observation participante par intermittence, propice à « l'émancipation » recommandée par Hughes, dans la mesure où je vivais, effectuais ma recherche, et entretenais des sociabilités dans des espaces distincts de ceux du monde de la céramique. Je n'ai par ailleurs effectué des observations que de façon ponctuelle, sans jamais effectuer de stage ni de formation professionnelle, par exemple. « Participation observante » car j'ai cependant été, et suis toujours, imprégnée de cet univers : j'ai pendant toute mon enfance et mon adolescence vécu dans une famille de céramistes, joué dans les ateliers, manipulé l'argile, manié les outils du métier et côtoyé le feu des fours, déambulé de longs moments dans les espaces de socialisation professionnelle et les lieux de vente, été bercée par les nombreuses conversations téléphoniques entre mes parents et leurs collègues, séjourné chez des professionnels dans le cadre des amitiés familiales, etc.

conséquence une confiance en moi a priori, ainsi qu'en mes objectifs, mon travail et mes méthodes. Enfin, je ne me situais pas sur un terrain de comparaison ni de concurrence, comme c'est le cas pour les sociologues ayant le statut de pairs, mais, au contraire, j'ai pu conserver un statut de tiers qui se prête particulièrement bien aux confidences, dénonciations, explications et présentation de soi devant celui qui est malgré tout « hors », aspect particulièrement intéressant de l'ethnographie.

Au regard de ces conditions d'enquête, cette réflexion mettra ainsi en évidence deux aspects de la pratique et du cheminement ethnographique : ceux-ci se sont traduits par un véritable « tapis rouge » pour l'ethnographe, mais aussi par des obstacles, que pouvait résorber un usage stratégique des effets d'enquête. Tout au long de ces développements, il s'agira ainsi de comprendre les potentialités heuristiques et pratiques – les « ficelles » pour reprendre les termes de Howard S. Becker (2002) – de cette articulation entre identité personnelle et compétence professionnelle.

### *Le « tapis rouge » de l'ethnographe*

Mon entrée sur le terrain doit être lue au regard de l'inscription sociale du métier et de son positionnement parmi les pratiques culturelles. La double marginalité du métier de céramiste – un art peu reconnu, un artisanat artificiel – génère, dans les pratiques individuelles comme dans les normes qui émergent de la dynamique de professionnalisation, des définitions de l'art et de la culture concurrentes de celles proposées par les institutions, étatiques notamment<sup>8</sup> et, plus largement, du sens commun. Il ne semblait donc pas incongru qu'une sociologue puisse être porteuse des mêmes images – erronées selon ces céramistes – que bien des publics et institutions se font de leur travail. En d'autres termes, j'aurais pu être considérée comme une « fille de la Drac<sup>9</sup> » ou une « mandatée du ministère », incarnant la figure de l'experte ou de la représentante institutionnelle, et jugeant leurs pratiques à l'aune d'une conception officielle des arts. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit. Le fait d'être « des leurs » m'a ainsi permis d'être considérée d'abord comme celle que beaucoup connaissent depuis de nombreuses années, suivant mon parcours comme on aime à suivre celui des enfants des personnes que l'on apprécie. Puis surtout, désormais, comme l'une des rares personnes engageant une étude de la profession et celle par qui s'amorcerait potentiellement une reconnaissance institutionnelle, voire une porte-parole de leur cause, ou à défaut, comme une alliée dont les travaux pourraient venir enrichir et conforter les réflexions engagées autour des questions de professionnalisation et de structuration du secteur, autrement dit, une chercheuse faisant bénéficier la profession de son expertise. J'ai donc pu effectuer mon entrée sur le terrain auprès de certains acteurs en bénéficiant de leur a priori positif sur ma démarche de recherche. Plus précisément, lorsque mon nom était insignifiant, ma filiation avec des gens du métier et par là même avec « le milieu », a accéléré considérablement trois processus : une économie des stratégies d'approches des enquêtés et une atténuation de leur vigilance lors de l'évaluation



de mes intentions; la banalisation de ma présence d'observatrice, en la rendant peu signifiante; la constitution de la croyance dans le fait que j'aurai quelque chose à leur apporter en échange de mes observations et sollicitations.

C'est ainsi que tous les professionnels occupant une position clé (responsables associatifs, fondateurs d'évènements...) ont collaboré de façon extrêmement spontanée et confiante tout au long de mon travail. Par ailleurs, j'ai bénéficié des attitudes de rapprochement ou d'acceptation de la part des enquêtés, qui prenaient la forme d'un tutoiement immédiat<sup>10</sup>, puis d'invitations à partager un repas, un café... En plus des ateliers et boutiques, j'ai été reçue régulièrement dans les lieux de vie des enquêtés, qui m'y proposaient parfois le gîte et le couvert alors que je venais pour n'y faire qu'un simple entretien. On s'est efforcé également de me fournir en documentation, disque vidéo numérique, images, listes d'adresses électroniques, comptes rendus associatifs qui pourraient m'aider dans mon travail de thèse; on m'a indiqué les personnes adéquates en fonction de mes questionnements, et on m'a raconté très volontiers l'historique de tel lieu ou de tel évènement. Mon identité personnelle m'a aussi permis un accès allant presque de soi aux pratiques privées et informelles, véritables richesses du travail ethnographique. Dans certaines situations d'observation, je doute même que les enquêtés aient toujours gardé en tête les raisons professionnelles de ma présence, qui plus est lorsque j'accompagnais mes parents, où mon statut de chercheuse s'effaçait alors pour ne laisser apparaître qu'essentiellement celui de « fille de... »: j'étais sans doute là parce que, comme depuis toujours, j'accompagnais l'un ou l'autre de mes parents dans ses activités professionnelles. Ma présence lors de moments festifs, familiaux ou de socialisation professionnelle, était en effet surtout perçue comme « naturelle »: je suis d'abord « la fille d'Agnès et Dominique », et qui plus est, quelqu'un « qui s'intéresse enfin à [eux] ».

La banalisation de ma présence avait généralement pour principal intérêt une multiplication des « effets endogènes »<sup>11</sup> et, à l'inverse, une minimisation des stratégies d'évitement et des effets d'enquête liés à la présence d'une observatrice. Autrement dit, j'avais rapidement et sans grands efforts, grâce à ce terrain « facile », des informations, informateurs et adjuvants à mon travail de recherche. Il faut toutefois souligner quelques difficultés inhérentes à cette aisance et à certains égards nuancer les effets positifs de ce « tapis rouge »: je considérais, par exemple au début de mon enquête, l'utilisation de ce « laissez-passer » comme un privilège qu'une « vraie sociologue » n'aurait pas nécessairement besoin d'utiliser. En d'autres termes, le mythe du terrain comme « rite de passage » – difficile épreuve supposée faire la grandeur de tout bon ethnographe – s'actualisait de façon malheureuse. Paul Rabinow exprimait des sentiments similaires lorsqu'il confiait à propos de son terrain marocain: « c'était quand j'y songe, un climat rêvé pour l'enquête. Au point que, à l'époque, la facilité et l'accessibilité d'une telle enquête me paraissaient de nature à déprécier la valeur potentielle des résultats. Le travail de terrain devait exiger, c'est sûr, plus de peine et de labeur » (Rabinow 1988: 29). Par ailleurs, si elles n'ont jamais

été difficiles à établir et encore moins conflictuelles, certaines relations d'enquête se sont instaurées de façon moins évidente : j'ai en effet, en de plus rares occasions, été contrainte de démontrer de façon ostensible ma crédibilité professionnelle<sup>12</sup> face à certains enquêtés, en particulier masculins, plus âgés et jouissant éventuellement d'une place centrale dans l'espace associatif ou commercial. J'usais ainsi de certains rappels à l'ordre à travers la mise en avant de mon inscription professionnelle (me dire « enseignante à l'Université », avoir « fait Sciences Po », évoquer des « collègues chercheurs »...).

Enfin, l'informalité a constitué un autre revers de ce terrain « facile ». En effet, tout au long de ces années d'ethnographie parmi les céramistes, je privilégiais la compréhension et la complicité, ce qui donnait lieu à des entretiens où les enquêtés se sentaient visiblement assez à l'aise, mes propriétés sociales et la présentation que je faisais de moi entretenant par ailleurs une faible asymétrie<sup>13</sup>. Le mode « sympathique » des relations entretenues avec ces derniers conduisait à des échanges empreints d'une confiance et d'une intimité parfois extrêmement surprenantes, mais me faisait dans le même temps renoncer à obtenir des informations à n'importe quel prix, par exemple celui de nous fâcher ou de les déstabiliser en m'employant à éclaircir certaines de leurs contradictions<sup>14</sup>. J'« omettais » ainsi à plusieurs reprises de pointer tel ou tel aspect, je n'osais pas poser une question qui, je le savais au vu de la conversation en cours, énerverait ou peinerait les enquêtés, et renonçais donc parfois plus ou moins consciemment à les pousser dans leurs derniers retranchements afin d'obtenir certains renseignements. Faire le contraire aurait eu pour effet de détériorer ma relation avec ceux-là mêmes dont j'appréciais souvent la disponibilité et la sympathie, ou de ternir ma réputation sur le terrain (en engageant au passage celle de mes parents, dont la fille pouvait finalement se révéler être une personne peu appréciable, irrespectueuse ou au comportement déplacé). Par ailleurs, il me semblait peu scrupuleux de procéder ainsi face à des enquêtés qui ne sont pas des « imposants » (Chamboredon *et al.* 1994), au regard de ma position de doctorante et de l'aura que confère l'appartenance au monde universitaire. Certes l'autocensure de l'ethnographe, dans la mesure où il sait précisément ce qu'il tait, semble moins problématique que celle de l'enquêté. Cependant, il me semblait malgré tout regrettable de renoncer au jusqu'au-boutisme de l'entretien approfondi bien qu'il faille en déplorer certains effets en termes de violence symbolique, voyant dans cette attitude, encore une fois, une faiblesse de jeune chercheuse. Notons donc, malgré toute l'importance et l'efficacité de ce « tapis rouge », que la double identité continue d'engager durablement une « distance à soi particulière » et un rapport à l'objet traversé de « tensions morales, de duplicité, de schizophrénie » (Lefebvre 2010 : 139). Cela vaut d'ailleurs tout le long de la « spirale de l'enquête » (Cefaï 2010), y compris dans la phase d'écriture ou encore lorsque se présente ensuite la question du retour aux enquêtés.

Pour autant, ces nuances ne sauraient occulter ce « confort » général du terrain. Ce dernier était en outre renforcé par le rôle qui m'était d'emblée assigné et que

je n'avais donc pas à inventer, sorte de «place toute trouvée» que je n'avais pas à me faire<sup>15</sup> et, qui plus est, véritable espace pour le déploiement d'une concordance étonnante entre une identité pour soi et une identité pour autrui : l'implication peut en effet constituer «une réaction à l'inconfort du terrain [...]». Services rendus, participation aux activités du lieu, etc., seraient ainsi le fruit de la mauvaise conscience d'un métier à finalité plus qu'incertaine, en même temps qu'une manière de (tenter) d'établir une «vraie» communication avec la population visitée» (La Soudière 1988). Or ici, ma présence se justifiait par elle-même, puisqu'il est tout à fait convenu que les enfants des professionnels évoluent sur les lieux de sociabilité et participent aux discussions et activités (marchés, expositions, moments festifs et d'entre soi conviviaux tels que les repas). Enfin, il faut préciser que cette identité m'a dotée d'une certaine capacité de contrainte implicite dans la démarche de collaboration que j'espérais de la part des enquêtés : 1) il s'agissait d'un petit milieu caractérisé par un fort degré d'interconnaissance ; 2) traversé par des dynamiques de professionnalisation auxquelles une chercheuse s'intéresse et pourrait contribuer ; 3) laquelle bénéficiait par ailleurs de la position plutôt dominante de ses parents dans l'espace professionnel. Au vu de ces trois éléments, il devenait délicat de me refuser un entretien, au risque d'être étiqueté par les collègues comme «celui qui n'a pas voulu [me] recevoir», alors que «le milieu en a bien besoin». Mentionner mon identité personnelle, de façon parfois un peu artificielle, mais coûte que coûte, m'a ainsi permis d'obtenir des échanges alors que certains enquêtés manquaient de temps ou de volonté. Ainsi, alors que je sentais que je perdais une potentielle enquêtée qui m'avait rétorqué que d'autres céramistes seraient autant à même qu'elle de répondre à mes questions, je lançai comme dernière tentative : «mon père m'avait parlé de votre travail et de votre fameux four, que j'aurais bien aimé voir». Plus régulièrement, préférant prendre les devants face à certaines réactions sceptiques, je mentionnais tout simplement «parce qu'en fait, je suis la fille de..., que vous avez rencontré à...». J'ai rapidement considéré cette caractéristique comme ma carte joker, véritable faire-valoir octroyant un droit d'entrée, permettant de ne pas perdre des potentiels enquêtés ou d'obtenir plus facilement des entretiens.

### *Le recours à l'identité personnelle pour façonner les relations d'enquête*

De même que j'ai pu utiliser certains rappels à l'ordre puisant dans mon capital scolaire pour asseoir ma crédibilité de chercheuse, me déclarer «issue du milieu» était une façon implicite de faire savoir que je n'ignorais pas tout du domaine : à double tranchant, cet élément du cadre de l'interaction permettait de tenir une discussion entre «initiés», rapidement débarrassée des discours convenus et appuyée au contraire sur les catégories indigènes ; il avait cependant l'inconvénient de me marquer immédiatement du fer de mes origines familiales. Le statut «frontalier» dont j'étais dotée m'a placée par «nature», en raison de ma filiation, sur un point, voire des points situés dans l'espace social de la céramique professionnelle,

correspondant à ceux où se situent mes parents, artistiquement et professionnellement parlant : en d'autres termes, je me trouvais inévitablement, et de façon symboliquement très forte, dans une situation d'enclivage (Olivier de Sardan 1995). En étant captive du réseau familial, je risquais non seulement d'hypertrophier les points de vue de ma « clique » (ma parenté), mais aussi de pâtir des affinités ou des hostilités dont elle était l'objet, ainsi que des stratégies et positionnements plus ou moins conscients adoptés par les enquêtés vis-à-vis d'une chercheuse qui est aussi, et peut-être d'abord, « la fille de collègues » : la parenté reproduisait finalement ce que j'avais pu contourner en étant « des leurs », mais pas « leur pair ». J'avais ainsi affaire à des prises de positions de la part des enquêtés qui devaient tout autant à la situation même de l'enquête (la relation chercheur/enquêté et les nombreuses configurations qui en découlent), qu'aux propriétés personnelles et professionnelles de mes parents. À ce phénomène venaient s'ajouter plusieurs craintes de la part des professionnels interrogés : que je puisse juger des pratiques, des opinions et de la qualité de leur travail à l'aune de celui de mes parents. Également, que ces derniers prennent connaissance des informations livrées lors des entretiens enregistrés, ce qui signifiait que ces données seraient probablement connues de tous dans un milieu professionnel où la promiscuité sociale de ses membres est largement à même de favoriser les phénomènes de ragots et de téléphone arabe.

Il a dès lors été nécessaire de recourir à des astuces, le plus souvent sur le mode de l'improvisation, pour libérer ou débloquer une attitude d'autocensure chez les enquêtés face aux « rappels à l'ordre » que pouvaient constituer les caractéristiques professionnelles, sociales ou artistiques de mes parents. En effet, si les effets d'enquête sont potentiellement sources de connaissance, il ne faut pas oublier qu'ils mettent aussi en jeu « le sort de l'enquête » (Schwartz 1993 : 277). C'est pourquoi je commençais à mentionner des assertions issues de mon expérience familiale, certes parfois opposées et contradictoires d'un enquêté à un autre (mais toujours vraies), et ce dans un triple but. D'abord, contourner les stratégies d'autocensure en donnant à l'enquêté un exemple de situation comparable et non dévalorisante, c'est-à-dire en lui faisant sentir qu'il était symboliquement autorisé à dire. Ensuite, proposer des ressources à l'identification, qu'il s'agisse de se positionner en opposition ou en accord avec les pratiques esthétiques, techniques, commerciales de mes parents dans le champ professionnel (ce que procurent plus difficilement les situations d'extériorité, comme celles relevant de l'autoethnographie). Enfin, offrir certains éléments de discussion contradictoire ou d'échange d'arguments, selon les circonstances cependant<sup>16</sup>, c'est-à-dire faire jaillir au maximum le discours afin d'explorer autant que possible les limites et les justifications des acteurs concernant leurs positionnements : « intervenir ou donner son avis ne veut ainsi pas dire toujours heurter l'enquêté. [...] Les interventions de l'enquêteur peuvent aider l'enquêté à “sortir de lui-même” » (Legavre 1996 : 221). Autrement dit, dans ces trois cas, je faisais face aux effets d'enquête spécifiquement liés à ma filiation, non pas en cherchant à minimiser ma position frontalière d'ethnologue-métis,

mais en en faisant au contraire un usage, d'abord improvisé puis plus stratégique. Mais quelles ressources cette position offrait-elle au juste ?

Mes deux parents ont commencé leur carrière avec de la céramique dite « utilitaire » (bols, pichets...), et se sont ensuite consacrés à la pièce unique et à la sculpture ; mon père a étudié aux Beaux-Arts, alors que ma mère a uniquement effectué son apprentissage dans des ateliers ; mais le premier commence ses études à la fin du collège, alors que la seconde choisit la céramique après avoir commencé des études de médecine et l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) ; mon père est adhérent aux associations mais peu engagé bénévolement, quand ma mère est une actrice de l'action collective en tant que présidente pendant quelque temps de l'une des grandes associations de professionnels ; elle expose régulièrement sur les marchés de potiers, alors que lui vend plutôt son travail en galerie d'art. À travers cette énumération, on constate que leurs expériences offrent un « condensé du champ » de la céramique d'art, et un réservoir d'éléments structurant ses oppositions, sorte de boîte à outils que je pouvais ouvrir et utiliser au regard de la singularité de chaque relation d'enquête. Concrètement, concernant les pratiques professionnelles et la démarche artistique, je mentionnais donc par exemple, au choix et selon les circonstances :

- que mon père et ma mère ont débuté avec la poterie utilitaire (si un céramiste semblait complexer devant « la fille d'un sculpteur ») ; que mon père fait de la sculpture et ma mère de grandes pièces uniques (si un professionnel faisait de même et pouvait douter de ma compréhension de sa démarche) ;
- que mon père ne vendait presque pas sur les marchés de potiers (par exemple face à un sculpteur qui culpabilisait d'annoncer qu'il ne participait pas à ces regroupements collectifs, croyant manifester une condescendance à l'égard de cette forme de commercialisation) ; que ma mère vendait beaucoup sur les marchés de potiers, et qu'elle appréciait ces moments de rencontre avec les clients et collègues ;
- que je savais ce que signifiait la « galère financière », afin de mettre à l'aise les enquêtés sur le récit de leurs propres difficultés ;
- et plus rarement, la notoriété relative de mes parents et en particulier de mon père.

Concernant l'implication dans les réseaux professionnels, je soulignais :

- que mon père ne participait pas beaucoup aux actions collectives et/ou la fatigue ressentie par ma mère à force de porter des projets collectifs (afin de mettre à l'aise certains enquêtés qui semblaient vouloir critiquer les associations) ;
- l'importance, le sentiment d'accomplissement qu'elle attribuait à son engagement.

Un tel recours à mes appartenances familiales peut sembler cynique, puisque même si tous les éléments d'expérience mentionnés n'étaient jamais déformés à dessein et ont toujours été cités avec sincérité, j'opérais néanmoins un choix précis et délibéré de quelques fragments de l'expérience biographique de chacun de mes parents. Recourir de façon utilitariste à la mention de certaines pratiques et caractéristiques de ces derniers afin de maîtriser la situation d'entretien et d'encourager

les enquêtés à « sortir d'eux-mêmes » a donc impliqué de « repérer et discriminer, parmi les rôles qui [m'étaient] attribués, ceux qui [étaient] le plus favorables à l'investigation » (Schwartz 1993). Évoluer en ethnologue-métis et comprendre ce qui m'était ou non montré en fonction de ce que les enquêtés percevaient de moi, me permettait en effet de choisir, dans le large panel de discours et de pratiques de mes deux parents, les éléments adéquats aux trois types de situations évoquées plus haut.

D'abord, construire une relation de compréhension et démontrer une empathie, en tous cas créer une « impression » chez autrui<sup>17</sup> : en sélectionnant certains éléments de ma biographie familiale, je signifiais aux enquêtés ma capacité à non pas me mettre à leur place, mais plutôt à « adopter leur point de vue » ou à « prendre leur parti » (Bourdieu 1993 : 1400), dans certaines circonstances où mon appartenance au milieu aurait pu devenir un obstacle à la relation d'enquête. Ce fut particulièrement le cas en ce qui concerne l'aveu d'une précarité financière ou d'un faible engagement au sein du collectif professionnel, deux éléments souvent peu gratifiants et/ou moins bien assumés. De même, décrire l'environnement familial dans lequel j'avais été élevée ainsi que certains choix effectués par mes parents en matière d'éducation a permis à plusieurs reprises d'écouter les regrets, les souhaits ou les peurs de certains enquêtés quant à la conciliation de leur activité professionnelle et de leur vie familiale. Je constatais par exemple dans un échange avec une jeune enquêtée que celle-ci commençait par s'interroger, inquiète, sur l'éducation que son fils recevrait d'une « maman potière », puis qu'elle s'étonnait, s'exclamait, et enfin se réassurait au fil de mes propos ; celle-ci mettait à nu les craintes qui l'habitaient jusqu'alors, et plus j'intervenais, plus je voyais se dérouler le récit de ses doutes sur le sens et les modalités de son engagement dans le métier. Par ailleurs, introduire ces fragments biographiques au cours des échanges permettait de démontrer ma capacité à « parler la langue du métier », mais surtout donnait à mon interlocuteur matière à un positionnement. Ainsi, savoir si un enquêté se sentait « centré » lorsqu'il tournait une pièce et comprendre ce qu'il éprouvait à cet instant faisaient partie des points que j'avais intégrés à ma grille d'entretien. Or, il s'agit là d'une question presque inquisitoire, puisqu'elle touche à la fois à la compétence technique et donc à la professionnalité, mais aussi aux émotions et au sentiment intérieurs ressentis durant cette phase du travail. Pour contourner cet écueil, je décrivais alors les sensations que m'avait relatées ma mère lorsqu'elle travaillait, confiance d'un avis subjectif et éminemment personnel sur le sujet, qui invitait en retour l'enquêté à partager le sien. Enfin, faire part de ces expériences familiales permettait de réitérer ma compétence et ma connaissance du milieu, justifiant ainsi que j'apporte des nuances et expériences contradictoires<sup>18</sup>. Ce fut par exemple le cas lorsque des enquêtés plutôt ancrés dans un régime artisanal émettaient des généralités sur la rémunération « des artistes ».

Empathie, offre de ressources à l'identification (ou non), et provocation ont donc constitué trois stratégies importantes au cours des entretiens formels ou

informels et des observations. Ce recours aux effets d'enquête initiaux liés à ma filiation avait pour objectif de créer les conditions d'un échange basé sur le partage d'expériences en certains points comparables, de bâtir un espace propice à l'expression des valeurs, affects, états intimes et démarches réflexives que les enquêtés étaient susceptibles de livrer. Si la minimisation des appartenances et l'affichage d'une neutralité (idéologique, affective, sociale) de l'enquêteur est bien souvent la bienvenue, dans une telle situation où je ne pouvais ni renier ni gommer mon affiliation familiale, c'est au contraire par un renforcement de ma position que j'ai noué et développé les relations sociales de terrain. Plus précisément, c'est grâce à un travail de précision et de réitération de certaines de mes caractéristiques familiales que la parole pouvait être libérée, dans certaines situations de l'interaction qui portaient au jour des points problématiques de cet espace professionnel, ou des enjeux délicats pour les acteurs.

Au-delà du bénéfique méthodologique, on perçoit ici l'intérêt heuristique d'une analyse fine des effets d'enquête, qui permet d'élaborer un raisonnement à double entrée dans l'analyse et l'interprétation de ces données. En effet, une compréhension du contexte social – le groupe professionnel dans sa composition large, son inscription sociale, ses rapports avec les institutions – était importante pour maîtriser un minimum la situation d'enquête : les effets d'enquête et leurs impacts sur les énoncés ne sont compréhensibles que grâce à l'examen du cadre global dans lequel se déroule l'interaction de recherche. Mais dans l'autre sens, ces instants d'échange verbal parfois fragiles constituaient des points d'entrée permettant de passer « du situationnel au structurel » (Schwartz 1993 : 301). La fonction que l'on voulait volontiers me voir endosser, les craintes prononcées à l'égard de mon statut d'ethnologue-métis, issue du milieu et gravitant encore en lui, ou encore les réactions face aux usages de mon appartenance familiale pouvaient constituer autant de leviers analytiques et de révélateurs du sens et des logiques à l'œuvre dans cet espace professionnel : à la condition de pouvoir les repérer (voire les sentir physiquement), ces instants de flottement ou au contraire de vigueur dans les échanges et leur dénouement pouvaient en effet par la même occasion mettre en lumière des cadres de pensée endogènes. La situation d'enclivage à laquelle mon statut m'a liée de façon indéfectible a donc eu pour avantage de provoquer des situations imprévisibles, qui auraient pu être ratées ou relever du faux pas (certaines l'ont parfois été, probablement parfois même sans que je ne m'en aperçoive). Pourtant, plusieurs de ces instants de conversation traversés par des hésitations ou des résistances, sur le fil du décrochage, ont eu l'utilité de constituer de véritables données ethnographiques, à la fois en tant qu'effets de la situation d'enquête, et effets des structures qui charpentent cet espace social et ses principales oppositions : ces échanges en face à face ont par exemple permis de révéler :

- les positionnements liés à l'engagement – toujours bénévole et parfois qualifié de « militant » dans les structures associatives et l'action collective, *vs.* un individualisme revendiqué ;
- les formes de fractionnement symbolique existant dans le métier en termes de grandeur artistique, à travers le caractère central du régime de valeurs de l'Art, structurant dans la construction des identités professionnelles, mais aussi parfois critiqué dans ses manifestations (jalousie à l'égard des céramistes suspectés de monopoliser le prestige, moqueries à l'égard de ceux qui « se la jouent artiste »...) ;
- enfin, la précarité largement répandue, et la façon d'y faire face discursivement : assumée et renforçant l'idéologie vocationnelle du désintéressement et du don de soi *vs.* précarité subie et dont on a honte, déclassante en termes de professionnalité.

\* \*  
\*

Un retour sur ces expériences de terrain met en lumière plusieurs aspects éclairant la question de l'engagement – par la filiation ou non – du chercheur et par là les conditions d'appropriations et d'usage des effets d'enquête. D'abord, c'est paradoxalement l'emploi du « je » (mentalement et scripturalement) qui a permis d'objectiver ma position d'ethnologue-métis et d'être à l'aise avec les données récoltées : il s'agissait par ce biais d'« en maîtriser ou du moins en expliciter tout ce qu [e ce « je »] doit aux socialisations concurrentes, aux impératifs qui y sont liés » (Sorignet 2006). C'est également en constatant, au gré des stratégies mises en place dans l'utilisation des effets d'enquête, l'inexistence d'une empathie *a priori*<sup>19</sup>, tout comme l'inexistence d'une relation prédéfinie par des statuts d'« indigène » ou de « chercheur ». Des rôles et des positions bien différents peuvent être assignés, à l'instar du célèbre cheminement ethnographique de J. Favret-Saada (1977) qui passe de guérisseuse à ensorceleuse. C'est seulement en fonction de ces positions plus ou moins chargées de significations et d'obligations que se tissent ensuite les relations sociales, parfois tributaires d'une « cartographie rigide des sentiments » (Bensa 2008 : 30), parfois remises à une intersubjectivité plus autonome, comme ce fut le cas ici. Enfin, on voit ici la nécessité de se livrer à un travail d'ajustements du rôle d'enquêtrice, en permanence et sur le champ, par une « réflexivité réflexe » (Bourdieu 1993 : 1391), en ayant recours aux effets d'enquête initiaux générés par mon appartenance familiale. Aussi, il n'est pas question de faire l'éloge indéfectible des effets d'enquête sous prétexte que tout effet de la situation d'enquête serait en toutes circonstances et en dernier ressort bénéfique au procès de connaissance : dans le cas présent, la pertinence d'une « anthropologie chez soi » ne vaut que dans une vision critique, non mécaniste et construite de la relation à l'objet étudié (Ouattara 2004 : 648). Et la posture et les pratiques méthodologiques sur le terrain doivent avant tout aux impératifs et aux circonstances de l'enquête. En revanche, en intégrant les effets d'enquête au déroulement de cette dernière, il s'agissait de faire de nécessité vertu, en s'appuyant sur une considération à la fois interaction-



niste et constructiviste du terrain, pensé comme un espace d'échange dont on ne pourrait présager ni de l'essence ni de la composition des rôles par avance.

Au-delà d'un aspect épistémologique et heuristique évoqué plus haut, prêter attention aux effets d'enquête permet d'opérer un recentrement sur la qualité des relations établies sur le terrain, considérant avant tout l'efficacité de celles-ci du point de vue de l'investigation sociologique: c'est notamment ce qui a justifié le recours utilitariste à la filiation dans le respect de l'éthique scientifique et de l'intimité familiale. Les entretiens obtenus n'étaient ici pas ratés à cause de la sympathie sur laquelle ils reposaient, mais réussis en vertu de celle-ci. Les échanges établis auraient pu être autres – plus précis dans les dates, revenant sur certaines contradictions – mais ils ont été marqués par une singularité – intimes, libérés de certaines censures, allant dans le détail, empreints de confiance et de réflexivité de la part des enquêtés, le tout étant de comprendre les conditions de production de ces énoncés. Reconnaître et intégrer les effets d'enquête, c'est donc aussi reconnaître la compétence et la capacité du chercheur à façonner et à maîtriser, dans le cours de l'interaction, des relations sociales. « Le savoir-faire de l'enquêteur réside pour une bonne part dans sa capacité de manipulation de la situation » (Mauger 1991: 131), et le rapport de filiation a permis de mettre en évidence l'usage pratique de ce qui pouvait constituer un obstacle méthodologique, donnant lieu à une incorporation – progressive et par essais – de certaines techniques du métier de sociologue. De la même façon que le « comment » est préférable au « pourquoi » (Becker 2002), ou que la présentation d'archives aux enquêtés (Laurens 2007) peut être un procédé utile en entretien, le recours à l'identité personnelle a ici constitué une boîte à outils discursive et symbolique visant à développer, entretenir et exploiter au mieux le terrain et les relations sociales qui le composent.

## Ouvrages cités

ALAM, Thomas, Marion GURRUCHAGA et Julien O'MIEL. 2012. « Science de la science de l'État: la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, n° 87: 155-173.

ALTHABE, Gérard. 1990. « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14: 126-131.

ANDERSON, Nels. 1993 [1923]. *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*. Paris, Nathan (Essais et recherches), (éd. orig., *The Hobo. The Sociology of the Homeless Man*. Chicago, University of Chicago Press).

AVANZA, Martina. 2008. « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas ses indigènes? », in Didier Fassin (éd.), *Politiques de l'enquête. Épreuves*

- ethnographiques*. Paris, La Découverte (Recherches) : 41-58.
- BECKER, Howard S. 2002 [1970]. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris, La Découverte (Guides Repères), (éd. orig., *Sociological Work. Method and Substance*. Chicago, Adline Publishing Company).
- BENSA, Alban. 2008. « Père de Pwädé. Retour sur une ethnologie au long cours », in Alban Bensa et Didier Fassin (éd.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*. Paris, La Découverte (Recherches) : 19-39.
- BOURDIEU, Pierre. 1993. « Comprendre », in P. Bourdieu (éd.), *La misère du monde*. Paris, Seuil (Libre examen) : 1389-1447.
- 2003. « L'observation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150 : 43-58.
- CEFAÏ, Daniel (éd.). 2010. *L'engagement ethnographique*. Paris, EHESS (En temps et lieux).
- CHAMBOREDON, Hélène *et al.* 1994. « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16 : 114-132.
- DEVEREUX, Georges. 1980 [1967]. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Flammarion (Nouvelle Bibliothèque scientifique), (éd. orig., *From Anxiety to Method in the Behavioral Sciences*. Paris, Mouton & C<sup>ie</sup>).
- DUFOULON, Serge. 1998. « Ruptures sociales, reconfigurations identitaires et religieuses », *Anthropologie et sociétés*, vol. 22, n° 3 : 143-165.
- ELIAS, Norbert. 1993 [1983]. *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris, Fayard (éd. orig., *Engagement und Distanzierung*. Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp).
- FAVRET-SAADA, Jeanne. 1977. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines).
- GOFFMAN, Erving. 1973 [1956]. *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1 : *La présentation de soi*. Paris, Minuit (Le sens commun), (éd. orig., *The Presentation of Self in Everyday Life*. Édimbourg, University of Edinburgh).
- HARDING, Sandra. 1984. « Standpoint Theory as a Site of Political, Philosophic et Scientific Debate », in S. Harding (éd.), *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual and Political Controversies*. New York, Routledge : 1-15.
- HOGGART, Richard. 1970 [1957]. *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris, Minuit (Le sens commun), (éd. orig., *The Uses of Literacy. Aspects of Working-Class Life with Special Reference to Publications and Entertainments*. Londres, Chatto & Windus).
- HUGHES, Everett C. 1996 [1971]. *Le regard sociologique. Essais choisis*. Paris, EHESS (Recherches d'histoire et de sciences sociales), (éd. orig., *The Sociological Eye. Selected Papers*. Chicago, Adline-Atherton).
- LABOV, William. 1976 [1972]. *Sociolinguistique*. Paris, Minuit (Le sens commun), (éd. orig., *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press).
- LAPLANTINE, François. 2010 [1996]. *La description ethnographique*. Paris, A. Colin (L'enquête et ses méthodes), (1<sup>re</sup> éd., Paris, Nathan).
- LA SOUDIÈRE (DE), Martin. 1988. « L'inconfort du terrain. "Faire" la Creuse, le Maroc, la Lozère... », *Terrain*, n° 11 : 94-105.
- LAURENS, Sylvain. 2007. « "Pourquoi et comment poser les questions qui fâchent ?". Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des "imposants" », *Genèses*, n° 69 : 112-127.
- LEFEBVRE, Rémi. 2010. « "Politiste et socialiste". Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4 : 127-139.
- LEGAVRE, Jean Baptiste. 1996. « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, n° 35 : 207-225.

MAUGER, Gérard. 1991. « Enquêteur en milieu populaire », *Genèses*, n° 6 : 125-143.

MEMMI, Dominique. 1999. « L'enquêteur enquêté. De la "connaissance par corps" dans l'entretien sociologique », *Genèses*, n° 35 : 131-145.

NAUDIER, Delphine et Maud SIMONET (éd.). 2011. *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*. Paris, La Découverte.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. 1995. « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n° 1 : 71-109.

OUATTARA, Fatoumata. 2004. « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie "chez soi" », *Cahiers d'études africaines*, n° 175 : 635-658.

RABINOW, Paul. 1988 [1977]. *Un ethnologue au Maroc. Réflexions sur une enquête de terrain*. Paris, Hachette (Histoire des gens), (éd. orig., *Reflections on Fieldwork in Morocco*. Berkeley, University of California Press).

SCHWARTZ, Olivier. 1993. Présentation et postface : « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », in N. Anderson : *Le Hobo. Sociologie du sans-abri* : 13-14 et 265-308.

SIMÉANT, Johanna. 2002. « Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants », in Philippe Hamman, Jean-Matthieu Méon et Benoît Verrier (éd.), *Discours savants, discours militants. Mélanges des genres*. Paris, L'Harmattan (Logiques politiques) : 17-53.

SORIGNET, Pierre-Emmanuel. 2006. « Double appartenance et objectivation », communication au colloque « Ethnographies du travail artistique », université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 21-22 septembre. [http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/laboratoire\\_georges\\_friedmann/Sorignet.pdf](http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/laboratoire_georges_friedmann/Sorignet.pdf) (consulté le 15 septembre 2012).

SOULÉ, Bastien. 2007. « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n° 1 : 127-140.

## NOTES

\* Je remercie les participants au séminaire du Laboratoire des sciences sociales du politique (Institut d'études politiques de Toulouse) ainsi que Nicolas Adell, Marc Perrenoud et Gildas Tanguy pour les discussions qui ont enrichi l'élaboration de cet article. Je remercie également, les experts anonymes de la revue pour leurs conseils et remarques sur une version antérieure de ce texte. Ma reconnaissance va également à Florent Gaudez.

1. Les enquêtés projettent des désirs et représentations sur l'enquêteur ; ils observent, interprètent et réagissent de façon singulière à cette relation d'enquête. Le « contre-transfert » désigne le phénomène inverse, par lequel l'observateur réagit de façon consciente ou non à son objet d'étude.

2. « Du travail d'atelier aux regroupements collectifs : sociologie de l'émergence, de l'exercice et de la

professionnalisation du métier de céramiste d'art », université Pierre-Mendès-France-Grenoble II.

3. Il n'existe pas de recensement officiel de la population de céramistes d'art, puisqu'ils exercent sous des statuts légaux variés. L'utilisation du *Guide des céramistes*, qui constitue l'annuaire du groupe professionnel, et la pratique du terrain permettent toutefois d'estimer le nombre de céramistes d'art en France entre mille six cent quatre-vingts et deux mille deux cents.

4. À l'inverse du phénomène « d'adoption de l'anthropologue » qui trouve parfois de nouveaux « parents » sur son terrain.

5. Dans le domaine de la sociologie du travail artistique que l'on étudie en particulier, on pense par exemple aux sociologues Pierre-Emmanuel Sorignet ou Marc Perrenoud, respectivement dan-

seur et musicien à l'époque de leur enquête sur ces milieux, donc à la fois collègues et enquêteurs dans ces espaces professionnels.

6. C'est-à-dire une façon de voir le monde: une connaissance du milieu de la céramique défaits des clichés folkloristes sur les «potiers», un point de vue sur les institutions artistiques, supposé à la fois connaisseur et critique, voire un positionnement politique similaire à celui de mes parents (que l'on pense «plutôt à gauche»).

7. Si tant est que l'on puisse établir clairement une distinction pratique et méthodologique entre ces deux formes d'enquête (Soulé 2007).

8. Le statut d'artiste recouvre par exemple un faisceau d'indices dont «la destination de l'œuvre (objet utilitaire ou non)» («Lettre ministérielle du 7 avril 1981 relative aux critères d'affiliation au régime de sécurité sociale des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques», Annexe, p. 10, [http://www.legislation.cnnav.fr/textes/le/min/TLR-LE\\_MIN\\_07041981.htm](http://www.legislation.cnnav.fr/textes/le/min/TLR-LE_MIN_07041981.htm) [Consulté le 20 novembre 2012]). Le critère de non-finalité de l'œuvre d'art adopté par les institutions s'oppose souvent, chez ces professionnels, à une conception d'une «esthétique du quotidien», et beaucoup revendiquent le caractère potentiellement artistique de certaines œuvres dites «utilitaires» (bols, boîtes, coupes...).

9. D'autres expressions plus violentes ont parfois été employées à l'égard des employés des Drac (Direction régionale des affaires culturelles), souvent de façon métonymique pour fustiger l'institution elle-même: «des guignols», «ils sont nazes», etc.

10. Mon âge (entre vingt et un et vingt-cinq ans pendant l'enquête) contribuait également à favoriser le tutoiement avec les jeunes céramistes en raison de notre proximité générationnelle, comme avec les céramistes plus âgés qui me percevaient inévitablement comme «une étudiante», une «jeune fille», voire «la petite». Par ailleurs, cet espace professionnel est traversé de façon générale par des rapports assez peu formels, où le vouvoiement est surtout employé avec les membres qui lui sont extérieurs (clients, élus, etc.).

11. Par opposition aux «effets induits» par la présence de l'observateur. Le «pari» de l'ethnographe consiste à repérer ces deux catégories par une connaissance approchée, pour tenter de «jouer avec le paradoxe de l'observateur», «s'en servir et s'en libérer partiellement» (Schwartz 1993: 280).

12. Malgré les explications, certains enquêtés pensaient effet jusqu'à un moment avancé de notre rencontre que je rédigeais «un dossier» pour le lycée ou pour une année de licence.

13. C'est-à-dire mon apparence juvénile, ma voix plutôt douce et accompagnant les propos des enquêtés, ma proximité avec les jeunes céramistes en termes de goûts, de vision du monde ou encore d'habillement.

14. Ce renoncement s'est néanmoins estompé avec le temps et l'acquisition d'une habileté, permettant de poser malgré tout des questions pouvant être perçues comme malvenues ou sensibles.

15. On notera toutefois que l'arrivée puis la négociation de sa place sur le terrain constituent pour tant une phase particulièrement heuristique dans le travail ethnographique, car elles permettent, entre autres, la découverte et le recueil de certaines évidences et implicites. Ici, cette étape était éludée, et je ne pouvais pas poser certaines questions dont il était évident que j'étais supposée connaître la réponse: aussi contournais-je cet inconvénient en formulant des questions ou des assertions que je disais avoir entendues de la bouche de profanes.

16. Lorsque je sentais l'enquêté prêt à la discussion contradictoire, ou réfléchissant lui-même à haute voix, ou encore lorsqu'il affirmait des éléments qui me semblaient parfois trop caricaturaux ou en partie inexacts.

17. «L'acteur doit agir de façon à donner, intentionnellement ou non, une *expression* de lui-même, et les autres à leur tour doivent en retirer une certaine *impression*» (Goffman 1973: 12).

18. On notera que de façon générale, le recours à la «voix d'autrui» est fort utile pour provoquer des réactions et tester des positionnements. C'est ainsi qu'outre des éléments de ma biographie familiale, j'énonçais parfois certaines informations – une mention sur un prospectus ou tiré d'un article de presse, le discours d'un élu... – tout en supposant que les enquêtés s'y opposeraient. Et ce, afin qu'ils développent leur point de vue, ou au contraire (et parfois à ma grande surprise), qu'ils expliquent leur approbation.

19. Qui n'est par ailleurs ni toujours nécessaire, en particulier lorsqu'on «n'aime pas» ses enquêtés (Avanza 2008), ni toujours suffisante dans le cas de terrains difficiles, et d'enquêtés plus réfractaires à l'intrusion d'un sociologue dans leur univers.